

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Fêtes du Rhône et... Prix Kissling
Autor: Decollogny, Ad. / Mistral, Frédéric / R.Ms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fêtes du Rhône et... Prix Kissling

La jolie cité morgienne, qui a tout un passé historique, lacustre d'abord aux temps les plus reculés, port marchand à l'époque savoyarde, voire port de guerre sous les Bernois, vient d'être sacrée, à fin juin, capitale rhodanienne !

Les XIX^{es} Fêtes du Rhône qui s'y déroulèrent furent, grâce à MM. Marcel Guinand, président central U.R.G. et Ch.-P. Serex, syndic de Morges, animateur local des festivités et à tous leurs collaborateurs, une réussite enviable. Congrès du Rhône, session de l'Académie, manifestations folkloriques, sportives, offrande au Rhône, plantation du bouleau symbolique, fête vénitienne, cortège avec tout ce que cela comportait de joie commune entre populations très proches parentes et qu'un fleuve unit, furent bien l'expression pittoresque et le témoignage coloré d'un même élan...

La grande presse a parlé de ces fêtes en termes élogieux et par le menu. Pour nous *Conteur* et pour les patoisants dont la langue est, ne l'oublions pas, franco-provençale et petite-fille du latin, Morges était lieu de communion profonde. Cette communion trouva notamment son expression vraie lors de la séance de l'Académie rhodanienne...

Laissons donc M. Ad. Decollogny, président de l'Association vaudoise des amis du patois, nous en parler :

C'était le 23 juin, dans la grande salle du Casino morgien. Étaient présents les représentants de l'Académie rhodanienne des Lettres, MM. le général Cartier de Champéry, le chancelier Chevassus, de Lyon, et M. Astier, de Sète.

La salle était pleine et l'on voyait quelques costumes vaudois et quelques amis du patois.

La séance fut ouverte par le général Cartier, qui sut trouver des propos dont nos amis français ont le secret, puis M. Chevassus commenta un certain nombre de travaux et donna la parole au président de l'Association vaudoise et président du jury, aux fins de commenter le concours du Prix Kissling et remettre à notre ami Henri Nicolier, de La Forclaz, la médaille qu'il a méritée avec son travail en patois Le vidhe coueteme dé mon veladzo.

Il est intéressant pour les lecteurs du Conteur de connaître le jugement du jury, et voici ce qu'il en dit :

Travail excellent par la qualité du patois, par le développement, par l'organisation des histoires, par la bonne documentation. De plus, une tractation aisée prouve à l'évidence que l'auteur se meut avec aisance dans la vieille langue du pays.

Que les autres concurrents — il y avait quatre travaux au total — ne se découragent pas. Ils voudront bien cependant nous permettre de dire que les principaux griefs retenus furent la brièveté de leurs compositions, souvent l'emploi de mots français patoisés, rédaction pensée en français puis traduite en patois, ce qui est parfois un piège. L'un d'eux s'est inspiré de deux gandoises connues, ce qui ne convient pas. Il suffit de connaître les défauts pour les éviter une autre fois et faire mieux à l'avenir.

Nous sommes heureux du succès de notre ami Nicolier et l'en félicitons bien sincèrement. Ad. Decollogny.

A ce propos, nous nous en voudrions de ne pas faire entendre une voix, une grande voix rhodanienne qui nous est venue du Midi de la France, et qui est celle de Frédéric Mistral, neveu, ancien « capoulié » du Félibrige.

Elle nous est parvenue le 20 juin, de Maillane, sous forme d'une missive aimable, écrite d'une main ferme. La voici :

Maillane, 20 juin 1956.

Cher Monsieur,

Je crois avoir, jadis, fait quelques rapprochements entre ce que vous nommez « patois » et notre langue provençale et, sauf erreur, votre revue en fit état. Quand ? Je ne puis le préciser.

Aujourd'hui, comme suite à ce qu'écrit M. Albert Chessex (p. 224, 15 mai 1956), je me permets de noter ceci :

Nous disons et écrivons : galino : poule ; cavalo ou ègo : jument ; lapin ou couniéu : lapin ; lagremo : larme ; meissoun : moisson ; nas : nez.

Je m'arrête. De toute évidence, nous sommes très près de votre dialecte et, en consultant un dictionnaire et notre

Trésor du Félibrige (Mistral), il est facile de l'affirmer sans erreur possible.

Mes amis P.-L. Mercanton et Eugène Wiblé, soci (associés) du Félibrige, ne me contrediront pas, j'en suis sûr, ni leurs autres confrères (également soci et mes amis) MM. Paul Veillon, René Burnand, Henri Tanner, Henri Naef, si je souligne ici une fois encore après maintes occasions que j'eus de le faire en Provence et aussi en Suisse, l'étroite parenté qui nous lie. Et comment oublier les chers disparus Pierre Deslandes, Jules Cordey, Henri Kissling et encore d'autres noms sans doute ?

Agréez, je vous prie, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et les plus sympathiques.

Frédéric MISTRAL, neveu,
ancien « capoulié » du Félibrige

N. B. : Nous disons aussi Carementrant, Carmentran, Caramentran : « le mannequin qu'on promène dans les rues, le mercredi des Cendres, et qu'on brûle sur la place publique... : c'est la personnification du carnaval » (Trésor du Félibrige).

M. Frédéric Mistral, merci. R. Ms.

SI VOUS ALLEZ...

... à Cudrefin, cette charmante petite ville moyenâgeuse où l'on voit encore une tour surmontée de deux épis, petite ville qui, après avoir appartenu vers l'an 1000 aux évêques de Sion, passa en des mains diverses, aux Savoies, aux Grandsons, aux Neuchâtel, etc., sachez qu'elle eut l'honneur de recevoir en 999 le roi de Bourgogne Rodolphe III.

L'une des curiosités est bien cette fontaine de la Justice, datée de 1605, dont l'auteur fut Jean Pilicier, de Cressier. Il y eut plusieurs fontaines de la Justice en notre bon Pays de Vaud, celle de Lausanne, que chacun connaît, et celle de Moudon, mais qui a disparu. Il ne reste que la statue que l'on a placée en bas des escaliers de la Maison de Ville, et c'est à ses pieds que passent ceux qui vont chercher aux étages supérieurs le salaire de leurs méfaits.

Ne quittez toutefois pas Cudrefin sans visiter son église, qui se trouve sur la colline, à Montet ; vous ne regretterez pas votre visite.

Ad. Decollogny.